

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/07/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	9

Date de la convocation
30/06/2026

Date d'affichage
30/06/2026

Vote
A l'unanimité Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 2 Juillet à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Tivernon s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRUCHET Delphine, Maire, en session extraordinaire.

Présents : Mme BRUCHET Delphine, Maire, M. MORGEAT Guillaume, Mme SEVIN Nathalie, Mme DESFORGES Anne-Claire, M. BEDU Stéphane, M. LAVILLONNIERE Bruno, M. PREBAY Nicolas

Absent(s) ayant donné procuration : Mme VAPPEREAU Béatrice à Mme SEVIN Nathalie, Mme CARRE Sandrine à Mme DESFORGES Anne-Claire

Absent(s) : Mme HULIN Josiane, M. SERGENT Enzo

A été nommé(e) secrétaire : Mme DESFORGES Anne-Claire

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture
Le :
Et
Publication ou notification du :

D2026_37 – Délibération pour l'acceptation d'un devis pour la réfection du tablier de route, route de Janville

Le département a sollicité une participation de la commune à hauteur de 30%, de la CCPNL à hauteur de 25% sur le devis présenté d'un montant de 32 060 € HT, pour le tablier de route en enrobé.

La situation du chantier d'enfouissement ne pouvant rester en l'état, Madame le maire propose d'accepter la participation à la réfection de tablier de route et de rectifier le tableau de financement comme suit pour les travaux d'enfouissement route de Janville :

PLAN DE FINANCEMENT

TIVERNON

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ROUTE DE JANVILLE

NATURE DES DÉPENSES	H.T.
Enfouissement électrique (GC et GE)	62 811,26 €
Eclairage public	6 370,21 €
Enfouissement des réseaux de télécommunication	32 710,52 €
Réfection des trottoirs (PSE 2)	15 085,40 €
Réfection du tablier de route part commune (30%)	9 618,00 €
Maitrise d'ouvrage	4 960,00 €
MONTANT DE L'OPÉRATION	131 555,39 €

AUTRES AIDES NON PUBLIQUES (enfouissement électrique et éclairage public)	H.T.
Convention enfouissement des réseaux électriques (SICAP) à 70%	43 967,88 €
Subvention enfouissement SIERP (10%)	6 281,13 €
Subvention Eclairage Public SIERP (80%)	5 096,17 €
Sous-total aides non publiques	55 345,18 €
Reste à charge commune	13 836,29 €

AIDES du département du LOIRET	H.T.
Volet 3 (au meilleur taux)	18 712,18 €
Crédits d'état (au meilleur taux)	12 474,78 €
FAPO (reste enveloppe)	3 200,00 €
Sous-total aides publiques	34 386,96 €
Reste à charge commune	27 986,96 €

PART TOTALE POUR LA COLLECTIVITÉ	H.T.
Reste à charge hors aide non publique	13 836,29 €
Reste à charge hors aide du département	27 986,96 €

Total autofinancement	41 823,25 €
-----------------------	-------------

Après discussion, le conseil :

- Accepte la participation financière au devis présenté par le département du Loiret pour la réfection du tablier de route, route de Janville
- Valide le tableau de financement rectifié
- Autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/07/2026

Le Maire
Delphine BRUCHET

Le Secrétaire de séance
Mme DESFORGES Anne-Claire